



Attention aux démarches frauduleuses : la Communauté de communes du Pays Loudunais ne fait pas payer la fourniture ni la maintenance des bacs roulants !

La Communauté de communes met à nouveau en garde les usagers contre d'éventuels démarcheurs qui proposent le remplacement des bacs roulants - ou tout autre fourniture - contre une somme d'argent ou la présentation d'une pièce d'identité.

Ceci est une **démarche frauduleuse**.

La Communauté de communes fournit et remplace gratuitement les équipements de collecte lorsque les usagers en font la demande.

Les usagers sont invités à être vigilants et prévenir la gendarmerie ainsi que les services communautaires en cas de démarchage frauduleux.

Le Pôle Déchets se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

> Contact :
Pôle Déchets
Communauté de communes du Pays Loudunais
Tél. : 05 49 22 54 02 -- www.pays-loudunais.fr